



STAGE santé et sécurité au travail :
Vendredi 19 juin 2015 DE 9 H 30 à 16 H 30

Au Collège Maryse Bastié à Reims.

Stage animé par Yannick Lefebvre, secrétaire académique du SNES-FSU (CHSCTA), et Irène Déjardin, Snuipp-FSU(CHSCTD51).

- Définition de la santé au travail
- La médecine de prévention (du travail)
- Vos droits : déclarer un accident de travail, utiliser les registres SST...
 - Le rôle des CHSCT
- Les missions et fonctions de vos représentants
 - Les risques psycho-sociaux

Et toute autre question que vous souhaiteriez voir aborder !

La FSU participe aux frais de déplacements des syndiqués des syndicats de la FSU, essayez de vous grouper. Le repas pourra être pris en commun, mais il est indispensable de vous inscrire pour le repas.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 19 mai 2015**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Nom, prénom. Ecole	à Mme l'Inspectrice d'académie Sous couvert de M...inspecteur de la circonscription de ...
<p>Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU sous l'égide de l'Institut de recherche de la FSU . Ce stage aura lieu à Reims.</p> <p>Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'académie , l'expression de mes sentiments respectueux.</p>	

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous adresser ce coupon au plus tôt.

STAGE santé et sécurité au travail - vendredi 19 juin 2015	
Inscription au stage à retourner au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, à faxer 03.26.88.17.70 ou par mail : s3rei@reims.snes.edu	
Nom :	Prénom :
Etablissement :	
Adresse personnelle :	
Tél :	Mail :
Prendra le repas de midi : oui non	
Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le au verso.	